3ème ANNEE PRINCE-ALBERT, JEUDI 30 OCTOBRE 1913 No. 33

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) $1.50
ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan.

REDACTION: 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. Téléphone 683

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE, LTÉE J. P. DAOUST, *Administrateur*

Le rapport de la Commission du Crédit Agricole

La commission du Crédit Agricole nommée par le gouvernement de la Saskatchewan vient de publier son rapport.

Le document couvre 386 pages d'écriture à la machine et porte la signature des trois commissaire MM. J.-H. Haslam, Chs A. Dunning et E. H. Oliver.

C'est une étude consciencieuse et approfondie des conditions financières de l'agriculture en Saskatchewan et des moyens les plus pratiques d'établir un système de crédit régulier pour les cultivateurs.

Le rapport débute par des considérations générales de science économique appliquée à l'agriculture puis il entre dans le vif du sujet en faisant l'analyse et la synthèse des faits révélés par l'enquête faite récemment par toute la province, et conclut à la nécessité d'un système de coopération agricole pour remédier à une situation qui ne manque pas déjà de se révéler alarmante.

Sait-on par exemple, que la collectivité des dettes foncières que portent les cultivateurs de cette province s'élève approximativement à cent cinquante millions et que sur cette dette il se paye annullement un intérêt d'au moins douze millions! Il est constaté de plusque même avant la crise monétaire d'aujourd'hui, le cultivateur a payé parfois jusqu'à 15 pour cent d'intérêt pour emprunt sur hypothèque.

La nécessité d'un crédit d'accès plus facile, à des conditions moins usuraires, s'impose évidemment, mais il ne faudrait pas croire toutefois que la facilité de crédit servirait de panacée universelle. Il faut encore et surtout, organiser l'industrie de l'agriculture.

L'étude attentive du problème amène les auteurs du rapport à conclure disons-le ici que les principes de coopération, de responsabilité conjointe, d'aide mutuelle et sociale avec leurs résultantes de prévoyance et d'épargne, tels que préconisés déjà depuis longtemps et avec tant de succès, par M. Alphonse Desjardins dans la fondation de ses admirables Caisses Populaires, constituent la meilleure solution. Le nom de Caisses Populaires n'y est pas mentionné, il est vrai, mais le système proposé ressemble fort, malgré d'importantes modifications, à celui dont notre vaillant compatriote a été l'initiateur au Canada.

La commission recommande la création d'une association provinciale de prêt sous le titre de "Association de Crédit Foncier Agricole de la Saskatchewan" qui prélèverait des fonds et fournirait des emprunts aux cultivateurs sur hypothèque foncière. L'Association serait composée d'une commission centrale, d'un bureau de conseillers, et de groupes locaux, avec un Comité Exécutif de trois membres qui seraient d'abord nommés par le gouvernement et subséquemment élus par l'assemblée générale des sociétaires. L'Association ne paierait point de dividentes; les prêts se feraient exclusivement entre sociétaires et au taux juste suffisant pour permettre à l'Association de rencontrer ses dépenses et subvenir aux besoins contingents. Les groupes locaux, composés d'au moins dix membres, offriraient une garantie foncière de $5000. Les prêts seraient remboursables par annuités. Les obligations de la société seraient garanties par le gouvernement jusqu'à ce que l'Association soit solidement établie. Pour la mise en œuvre de l'Association, les commissaires recommandent un octroi provincial de $10,000.

Voilà dans ces lignes générales, les données du rapport de la Commission Royale. Cet important document servira de base à un projet de loi, à la prochaine session provinciale de la Saskatchewan. Il n'est que juste de féliciter le gouvernement de notre province d'avoir confié à une commission d'hommes compétents et indépendants l'étude de ce problème vital pour en chercher la plus avantageuse solution.

Honte aux tyranneaux Pyne et Whitney

Le gouvernement provincial de l'Ontario s'enfonce de plus en plus dans le mépris des gens bien pensants par ses mesures vexatoires contre les écoles françaises.

Voilà maintenant qu'il supprime l'octroi provincial aux écoles qui refusent de se conformer aux règlement No. 17. Les écoles d'Ottawa perdent, de ce chef, dit-on, la somme de $5,000. Il y a là une injustice flagrante, une main mise de l'Etat sur une contribution scolaire qui ne lui appartient pas.

La commission des écoles séparées d'Ottawa a donc décidé de poursuivre le gouvernement Whitney et de porter sa cause jusqu'au Conseil Privé d'Angleterre, s'il le faut.

S'il y a des juges à Berlin, il doit y en avoir à Londres!... Quoiqu'il en soit, la bataille est engagée sur toute la ligne, et les Canadiens de l'Ontario ne reculeront pas d'une semelle. Ce n'est pas pour quelques piastres qu'ils déposeront les armes. Ils se doivent à eux-mêmes de persévérer sans défaillance dans la résistance aux ukases injustes des tyranneaux Pyne et Whitney, qui ne sont pour la circonstance que les porte-fanions de la Franc-Maçonnerie et du Protestantisme orange.

Que la lutte ait une portée plus étendue que la question de nationalité et la langue, cela ressort des tactiques mêmes quedéploie l'ennemi: diviser d'abord les catholiques pour faire disparaître ensuite l'école catholique séparée.

Quelques catholiques anglais clairvoyants d'Ottawa et d'ailleurs ont percé le jeu de l'adversaire et se sont rangés, dès la première heure, sur la ligne de combat à côté des militants canadiens, mais combien d'autres ne feront rien et ne diront rien, si même ils ne vont pas jusqu'à jouer le rôle de faux frères, tant qu'ils ne s'apercevront pas que c'est aussi à leur peau qu'on en veut.

Ce qui est encore plus triste à constater c'est qu'un certain nombre de faux frères, d'une espèce non moins turbulente, se glisse dans les rangs même des phalanges canadiennes. On les a vus à l'œuvre il y a quelque temps dans leurs attaques sournoises contre l'Association de l'Education, et, les applaudissements partis du camp maçonnique français qui dans Québec veut aussi supprimer l'enseignement catholique, a dû les avertir, s'ils n'étaient qu'illusionnés, combien il est facile dans une lutte de principes de faire fausse route lorsque de mesquines ambitions et la sotte recherche de la gloriole viennent se substituer au véritable désintéressement patriotique.

Contre toutes ces forces adverses, du dehors et du dedans, les francs catholiques Canadiens de l'Ontario ont à lutter. Avec de l'union disciplinée, de l'énergie, de la tenacité, leurs positions restent imprenables. Le devoir du jour accompli est déjà une haute victoire, une conquête de l'avenir.

Le Bureau des Ecoles de Winnipeg continue à refuser justice aux Catholiques

La question des fameux amendements Coldwell vient d'entrer dans une nouvelle phase. Le comité du Bureau des Ecoles de Winnipeg a fait son rapport sur la demande d'un arrangement proposé par le Dr McKenty, le 10 juillet dernier, au lendemain de l'émission de l'opinion de l'avocat Andrews, contradictoire de celle de l'avocat Munson.

Voici le texte de ce rapport présenté par M. Craig et unanimement adopté par le Bureau des Ecoles.

"Le Bureau des Ecoles a étudié avec soin la lettre du 10 juillet dernier et l'on me prie d'attirer votre attention sur les clauses suivantes de la consultation J. H. Munson, C.R., concernant vos demandes:

Si les réquérants veulent limiter leur demande à la conduite de leurs écoles sous l'empire de la Loi des Ecoles Publiques, rien n'empêche légalement le Bureau des Ecoles de faire droit à pareille requête, s'il adopte cette ligne de conduite, en louant toute propriété scolaire qu'il pourra trouver convenable, mais non pas en prenant à sa charge ces écoles et en les maintenant ce qu'elles sont actuellement.

"Si, d'un autre côté, les réquérants considèrent leur volonté sur cette matière, telle qu'exposée dans la requête et dans la correspondance, comme partie des demandes contenues dans la pétition et essentielle pour eux, on ne peut comme il a été déclaré, légalement procéder sur cette base d'entente.

"C'est par suite de ces deux hypothèses soulignées par M. Munson C.R. que à la demande du Bureau des Ecoles, je vous écrivis le 14 mars dernier vous demandant de nous dire si les requérants nous proposaient un arrangement dans les limites de la loi telle qu'interprétée par le Bureau des Ecoles. Nous ne pouvons raisonnablement considérer votre dernière lettre comme une réponse à cette question.

"Le Bureau des Ecoles note dans la consultation Andrews, dont vous nous avez transmis une copie, que M. Andrews est d'opinion que la requête des contribuables catholiques romains ne comporte aucune restriction dans sa demande au Bureau de prendre charge des écoles et de les administrer sous l'empire de la Loi des Ecoles Publiques et que conséquemment elle (la loi) ne subissait aucune restriction des déclarations du corps de la requête concernant la conduite des écoles sous l'empire d'un système semblable à celui qu'on dit en vigueur dans la Nouvelle Ecosse et au Nouveau Brunswick.

"Si vous pouvez confirmer ce point, comme le Bureau vous l'a déjà demandé, ne permettant plus alors de douter qu'il s'agit d'une demande absolument catégorique de louer les écoles et de les administrer de toute manière sous l'empire de la Loi des Ecoles Publiques, et non pas de la manière qu'elles le sont actuellement, ni de la manière qu'on dit prévaloir dans la Nouvelle Ecosse et au Nouveau Brunswick, cela ferait disparaître toute difficulté; l'on me demande de vous prier de répondre spécialement sur ce point. On me demande aussi de vous prier de répondre aux questions antérieures à savoir si on réclamerait pour les professeurs dans les écoles le droit de porter le costume de sœur ou un vêtement religieux, encore, si c'est l'intention de vos contribuables que les enfants et les professeurs soient divisés selon leurs croyances religieuses.

"Si à ces questions on donne une réponse spécifique et satisfaisante, en accord avec l'opinion exprimée par l'avocat du Bureau, le Bureau des Ecoles pourra s'occuper de cette question mais à moins que des réponses satisfaisantes soient données, le Bureau agissant d'après les conseils de son aviseur, ne pourra poursuivre les négociations.

En attendant, le Bureau tient à affirmer hautement qu'il est et a toujours été prêt et consentant aux préparatifs requis et à recevoir tous les enfants de la ville d'âge à fréquenter les écoles, sous l'empire de la Loi des Ecoles Publiques indépendemment de leurs croyances religieuses."

"Quand le Bureau des Ecoles, dit à ce sujet la *Liberté*, aura reçu la réponse du représentant du comité de la Fédération, c'en sera fini des négociations dans le but de conclure un arrangement équitable basé sur les amendements Coldwell.

Elles auront néanmoins un dernier écho à la législature provinciale car le député Johnson, membre de l'opposition, annonce qu'il en demandera le rappel.

Peu nous chaut ce qu'en décidera la législature puisque dans la pratique ces amendements ont été lettre morte et n'ont servi qu'à démontrer une fois de plus l'esprit d'injustice de la majorité.

Cette persécution ne nous étonne pas, même dans ce pays. Nous en avons assez étudié l'histoire pour savoir que la minorité a du y conquérir chacun de ses droits et que ce n'est que grâce à une lutte sans trève—souvent grâce à la force grandissante du nombre—qu'elle a pu assurer le respect des droits de la conscience.

Les droits que nous confèrent la constitution, ça vaut quand nous sommes autre chose qu'une minorité".

De par le Monde

Signes de décadence

M. Edward Howard Griggs, de San Francisco, autrefois professeur à l'université Stanford, écrit qu'à l'époque de la décadence d'Athènes et de Rome, on vit apparaître des danses de genre "tango" et des modes impudentes comme celles de nos jours. En effet la société moderne qui affecte de se passer de Dieu retourne aux pires horreurs du paganisme, et à la décadence qui en est chatiment, tout en ce vantant bien haut de marcher au progrès. L'Eglise triomphera, mais les nations qui se lancent dans l'impiété devront revenir à Dieu ou finir par disparaître: c'est une impitoyable loi de l'histoire. Le mot d'ordre de la Franc-maçonnerie, église de Satan, et de populariser le vice dans les multitudes. "Faites des cœurs vicieux écrivait Vindice à Nubius le 9 aout 1838, et vous n'aurez plus de catholiques. C'est la corruption en grand que nous avons entreprise. Le meilleur poignard pour frapper. l'Egise au cœur c'est la corruption." Ne voit-on pas que le mal a son organisation secrète?

Les agriculteurs de l'Ouest en délégation à Ottawa

A l'assemblée du Conseil de l'Agriculture, tenue vendredi à Régina, sous les auspices des Grain Growers de la Saskatchewan et des Fermiers Unis de l'Alberta, il a été décidé d'envoyer une délégation à Ottawa avant la session pour recommander une revision du tarif, et l'adoption d'une loi de coopératives.

Au sujet du tarif les demandents comportent 1o Tarif de faveur pour la Grande Bretagne jusqu'à établissement en cinq ans du libre échange; 2o Acception du libre échange offert par les Etats-Unis pour les produits agricoles et les bestiaux; 3o Libre échange pour tous autres alimentaires non inclus dans l'offre des Etats-Unis: 4o Libre échange des machines agricoles, du bois et du ciment; 5o Retrait des tarifs de revanche imposé sur les produits naturels contre d'autres pays; 6o Extension à la Grand Bretagne de tout privilège accordé à un autre pays.

S. S. PIE X

L'état de santé du St Père s'est beaucoup amélioré depuis quinze jours.

Le Pape a repris ses audiences et a reçu le T. Rév. Francis Mostyn, évêque de Menevia, Galles, qui a trouvé le Souverain Pontife en excellente santé, gai et alerte.

Le Saint Père lui a déclaré qu'il anticipait le plaisir de recevoir, jeudi, les deux cents pèlerins venus à Rome sous la direction de Mgr Mostyn.

L'immigration depuis six mois

Un rapport d'Ottawa indique que le nombre total des immigrants venus au Canada, au cours des derniers six mois, d'avril à septembre, s'élève à 307,267. Sur ce nombre les immigrants d'origine britannique se chiffrent à 121,204, ceux qui viennent des Etats-Unis à 72,880, et des autres pays 113,183.

Durant les mois correspondants l'année dernière le nombre total des immigrants fut le 273,649, dont 108,331 d'origine britannique, 89,659, des Etats-Unis et 75,659 des autres pays. L'augmentation cette année est donc de 12 pour cent.

La récolte du blé

Le Canada a le cinquième rang

D'après les statistiques officielles de 1913, la récolte du blé est, cette année, pour la Russie de 983,200.000 boisseaux; les Etats-Unis, 728,000,000; les Indes, 358,280,000; la France, 320,000,000; le Canada, 216,000,000; l'Autriche-Hongrie. 215,000,000; l'Italie 200,000,000; l'Allemagne, 143,000,000; l'Argentine. 200,000,000; l'Espagne, 112,000,00, etc.

Le Canada arrive cinquième dans la production mondiale du blé, avec une augmentation de 16,764.000 boisseaux sur la récolte de l'année dernière. Il continue à prendre les devants sur l'Argentine, progrès qu'il avait déjà commencé en 1912.

De tous les pays que nous venons de mentionner, il n'y a que la Russie, le Canada, l'Allemagne et l'Espagne qui ont vu leur récolte de blé s'augmenter en 1913.

Nouvelle cathédrale pour Sherbrooke

Monseigneur Larocque a l'intention de construire une nouvelle cathédrale à Sherbrooke sur le site de l'église actuelle, laquelle sera démolie durant l'hiver. Une chapelle sera érigée en attendant l'ouverture du nouveau temple qui coûtera $500,000.

Lanternes pour Jean-Baptiste

La vraie lumière sur les Francs-Maçons dans l'Ecole

PAR LUMEN

C'est pour vous, Jean-Baptiste que j'allume la lanterne.
Le moment est venu de voir clair et très clair.
Ouvrons l'œil—et le bon.
Mettons la lanterne sur le boisseau—et non dessous.
Puisse Jean-Baptiste faire bon usage de la "vraie lumière"—comme on dit en Loges.
Elle lui est offerte par son dévoué serviteur en Jésus-Christ.

LUMEN

Fermiers,—"habitants".— cultivateurs, mes frères,— vous qui, levés avec le soleil du bon Dieu, arrosez de vos sueurs la terre, nourrice du genre humain, pourquoi vous courbez-vous sur la glèbe jusqu'au soir, en attendant le pain quotidien demandé, chaque jour au Père qui est dans les cieux?

Artisans, ouvriers, commerçants, industriels, fonctionnaires, employés, bourgeois des villes, pourquoi travaillez-vous surtout?

Vous les pauvres gens, et vous les gens à l'aise; vous les riches et vous les "prolétaires"—pourquoi surtout sont les premiers, les plus grands soucis de votre vie?

POUR VOS ENFANTS!

Pères et mères de famille, ce qui vous est le plus précieux, le plus sacré, le plus enraciné au fond du coeur c'est l'éducation de vos enfants. *Eh bien! c'est pour vous que, père et grand-père, j'écris ces pages. C'est au milieu de mes enfants et pensant aux vôtres, que je vous dis*

Au nom de vos petits enfants; au nom de leur âme; au nom de leur salut en cette vie et dans l'autre; au nom de votre amour pour eux; au nom de la responsabilité redoutable que nous, parents, nous portons devant Dieu et devant les hommes,—responsabilité qui dure jusqu'à notre dernière heure et qui nous suivra par delà la tombe:

PRENEZ ET LISEZ

Bien élever les enfants

Bien élever les enfants! C'est là ce que nous voulons tous, depuis plus humble ouvrier jusqu'au plus gros capitaliste, depuis l'homme de la rue, jusqu'au roi d'Angleterre.

Nous avons tous, nous pères et mères de famille, la même préoccupation qui nous fait, devant Dieu et devant l'humanité, égaux en devoirs, égaux en droits.

Tous, nous pères et mères de famille, nous avons reçu cette charge suprême de l'éducation des enfants qui sont une part de notre chair et, pour ainsi dire une part de notre âme.

C'est du berceau de l'humanité que date notre royauté de droit naturel et de droit divin. Personne ne peut nous l'ôter cette couronne de fleurs et d'épines que Dieu nous a mise sur la tête. C'est à Dieu tout d'abord que nous devons rendre compte de nos enfants, parce que c'est Dieu qui nous les donne, parce que c'est le rôle de représentants de Dieu que nous remplissons auprès de nos enfants.

Nous sommes les maîtres de nos enfants:

Nous sommes donc par là même les maîtres de l'Ecole.

* * *

L'Ecole continue le berceau, le foyer, la famille.

Pères et mères, nous sommes, de par l'autorité de Dieu—ne l'oublions jamais!—les souverains de l'enfant.

Tous les pouvoirs exercés sur nos enfants émanent de Dieu directement et c'est de Lui que nous les tenons par une délégation sacrée.

Ainsi le veut la Constitution originaire de l'humanité, de la famille, de la société humaine.

L'instituteur primaire, le maître d'école est notre représentant avant tout. Il tient de nous le mandat impératif de bien élever nos enfants—pour nous, en notre place—de les élever comme nous le voulons, de ne les élever ni sans nous, ni contre nous, mais avec nous.

C'est au moyen de nos taxes, de nos impôts, à nous pères et mères qui formons, riches et pauvres, la masse des contribuables, que le maître d'école est indemnisé de son travail si méritoire. C'est de notre argent qu'on bâtit nos écoles!

Ni l'Etat, ni aucun parti politique, s'incarnant dans l'Etat, ne peuvent nous ôter de force nos enfants, ni nous obliger, n'importe sous quels prétextes, à les confier à des écoles ou des maîtres d'école qui ne jouiraient pas de notre entière confiance.

* * *

Il ne peut y avoir contre nous, parents, du chef de nos enfants, aucune expropriation.

La confiscation de nos enfants au profit de l'Etat, du gouvernement, de tel ou tel parti, c'est une monstruosité payenne aussi contraire à nos droits naturels, à notre royauté paternelle que le sont l'infanticide ou l'abandon des nouveaux-nés...

Il faut le dire bien haut, sur le toit des Parlements—et sur le toit des loges—: l'Etat, surtout l'Etat moderne, n'est pas le maître de l'enfant, et par conséquent ne peut pas être le maître de l'école.

Après Dieu, c'est la famille, ce sont les pères et les mères qui sont les maîtres de l'enfant.

Donc la famille a, sur l'Ecole des droits supérieurs, antérieurs à ceux de l'Etat.

L'Etat et l'Ecole

JEAN-BAPTISTE ET LUMEN

—Ça, c'est pourtant vrai!

—L'Etat moderne, qu'il soit parlementaire, démocratique, républicain, oligarchique, aristocratique ou monarchique—séparé en fait de la religion, se trouve, presque partout de nos jours, dans les pays dits "civilisés", l'instrument d'un parti politique, exerçant la souveraineté politique au nom du peuple dit "souverain".

Eh bien! cet Etat moderne n'est pas, ne peut pas être légitimement, au dessus de la souveraineté de la famille, surtout de la famille chrétienne en matière d'éducation de l'enfant.

Nos droits de pères et mères sur l'enfant sont antérieurs aux droits politiques de l'Etat moderne. Ils leur sont donc supérieurs sous le rapport de l'éducation.

—Oh! Oh! Cela ressemble à de l'anarchie!

—C'est l'affirmation nécessaire et très opportune de nos droits divins, de nos droits naturels contre toute usurpation de la part des partis politiques, maîtres du Pouvoir civil, maîtres de l'Etat.

L'Etat moderne a pour mission de protéger, de garantir nos droits et non pas de nous supplanter, de se superposer despotiquement à nous dans le domaine de l'éducation nationale.

Que les pères de famille, que l'Etat moderne comprennent bien cela. Chaque chose à sa place: l'Etat moderne protecteur du droit et de la famille chrétienne; celle-ci libre sous cette protection, de remplir avec l'Eglise sa mission naturelle, légitime, d'éducatrice.

Que l'Etat aide la famille, aide la liberté chrétienne: est-ce là de l'anarchie?

—Décidément non. L'explication était nécessaire.

—Je dis que si l'Etat moderne devenait seul maître de l'Ecole et seul "maître d'école" ce serait un Etat anarchique, puisqu'il détruirait les droits antérieurs et supérieurs de la famille.

—Mais cependant l'Etat a des droits supérieurs sur le citoyen. Il peut le pendre, donc il peut l'instruire et le forcer à recevoir son instruction de l'Etat!

—Sur l'adulte développé, sur l'homme devenu majeur, l'Etat sans toutefois prétendre à une mission éducatrice que—personne ne lui donne sauf les ennemis cachés de la famille chrétienne—l'Etat a des droits politiques contingents nécessaires. Il peut dans certains cas pour la défense nationale de la Patrie par exemple, exiger le service militaire tout en respectant autant que possible la liberté individuelle. Il peut exiger du citoyen l'impôt consenti par le citoyen au moyen de ses députés. Il peut soumettre le citoyen au régime de lois répressives et civiles votées par ces députés...

Mais l'Etat n'a pas et ne saurait avoir de droits analogues sur l'enfant, sur le mineur. Celui-ci n'est ni citoyen ni électeur. Le futur citoyen est sous la souveraineté de la famille. L'Etat peut et doit protéger la famille et la liberté chrétienne dans l'exercice de cette souveraineté.

En dehors de cas exceptionels, la formation intellectuelle, morale et religieuse de l'enfant incombe à la famille, — véritable tutrice de l'enfant mineur.

L'Etat peut avoir un *maximum* de droits politiques sur le citoyen *majeur*. Il ne peut avoir qu'un *minimum* de droits, limités par la souveraineté de la famille, sur l'enfant *mineur*.

—Cela me semble logique...! Nos enfants, après tout, sont bien à nous n'est-ce pas, et non pas à Monsieur l'Etat. C'est nous qui les mettons au monde, pour Dieu d'abord, pour la société ensuite.

(*A suivre*)

Duck Lake, Sask.

—Les travaux de notre moulin à farine avancent rapidement et nous avons tout lieu de croire qu'ils seront achevés avant la fin de l'année. Les habitants du district de Duck Lake auront lieu d'être fier de ce moulin qui se recommande dans la contrée par la perfection de son installation aussi bien que par ses vastes proportions. Nos compliments à M. H. Mitchell qui a fait réussir cette grande entreprise.

Nos félicitations et nos compliments au Dr N.H. Touchette auquel il vient de naître le neuvième enfant (un garçon), dont sept sont encore en vie

—Nos jeunes gens vont se marier, et en grand nombre, dit-on. Toujours est-il que notre Rév. Curé a commencé par faire deux publications dimanche dernier.

—Nous constatons avec plaisir que plusieurs paroissiens viennent s'installer en ville pour passer l'hiver, signalons entr'autre les familles L. Pezeril et Jos. Mièvre.

—Notre curé nous a annoncé dimanche dernier que le Jubilé Constantinien serait prêché pendant les fêtes de la Toussaint et des Morts par Monsieur l'abbé J.B. Meindre, le sympathique curé français qui nous a tant intéressés et édifiés par son sermon du douze octobre.

—On nous dit que les marchands de la ville se proposent tous de fermer leurs magasins le matin de la Toussaint pour favoriser aux catholiques la célébration de cette grande fête. C'est de leur part une marque de déférence dont nous leur sommes reconnaissants.

—Les battages suivent leur cours, et le rendement est surprenant malheureusement le prix du blé tend à baisser.

—La fête d'Action de Grâces "Thanksgiving Day" a été célébrée par la population catholique aussi bien que par les Protestants Anglicans. Une Grand'messe solennelle a été chantée le lundi 20 courant avec une belle assistance.

LA PAGE DU DIMANCHE

Évangile

S. Mathieu, VIII.

En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples; et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et l'éveillèrent, en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

Petit Calendrier

JEUDI, 30 Octobre—S. Alphonse Rodriguez, conf.

VENDREDI 31 Octobre—S. Quentin, martyr. Vigile: JEUNE.

SAMEDI, 1 Novembre—La Toussaint.

DIMANCHE 2 Novembre—Office du dimanche.

LUNDI, 3 Novembre—Commémoraison des défunts.

MARDI, 4 Novembre—S. Charles Borromée, conf.

MERCREDI, 5 Novembre—Ste. Bertille, vierge.

Deux Religieuses guéries au Vatican

Il y a un an, deux religieuses, l'une originaire de Pise, l'autre de Florence, se trouvaient très gravement malades dans leur couvent de Florence. Elles appartenaient à l'ordre des Stigmatines, fondé il y a un siècle environ et affilié à celui de S. François. La tuberculose les dévorait; l'une d'elles l'avait par tout le corps, ce qui avait encore causé une péritonite. Pourtant elles étaient jeunes. la plus âgée n'avait que 27 ans. Elles se mirent dans l'esprit, ou plutôt Dieu leur mit dans l'esprit qu'elles guériraient, si elles allaient à Rome recevoir la bénédiction de Pie X. La Supérieure refuse d'abord; il fallait s'y attendre. Elles réitèrent leur demande.. Pour se débarrasser peut-être de leurs importunités, en tout cas pour leur donner une consolation avant de mourir, la Supérieure finit par consentir. Restait une permission plus difficile à obtenir: celle du médecin. On la demande, il la refuse.

"C'est une folie," dit-il. Et les deux Religieuses de faire neuvaine sur neuvaine. Il fallait bien que le médecin se rendit: "Eh bien, dit-il, si elles le veulent, qu'elles aillent mourir à Rome." Une troisième permission, celle du P. Général des Franciscains, résidant à Rome, est demandée et obtenue. On embarque dans le train avec précaution les deux malades, si malades qu'en arrivant à la station de Rome elles tombent de faiblesse. Heureusement, le consul de Belgique se trouvait là. Il fait transporter les deux malades au couvent des Franciscaines. Le P. Général des Franciscains vient les voir. A la vue de ces loques humaines, il dit: "Si je vous avais vues si malades, je ne vous aurais pas permis de venir.—"Heureusement que vous ne le saviez pas," répondit finement l'une d'elles.

On employa 8 à 10 jours à les ranimer un peu et à les rendre transportables au Vatican. Entre temps, on s'employa à obtenir une audience du Pape et à faire venir un médecin pour les soulager. On ne songeait pas à autre chose; mais la Providence qui y songeait voulut que le médecin fût un spécialiste en bactériologie et président du bureau médical de la municipalité. Il vit les religieuses, ausculta, diagnostica et conclut que dans peu de jours tout serait fini.

"Docteur, nous sommes venues pour nous faire guérir par le Pape.

—A quoi pensez-vous, mes Sœurs? Voilà comment on fait mal parler de la religion; on veut maintenant que le Pape fasse des miracles! Mais, dit-il, en se rengorgeant, nous ne sommes plus au temps de la Piscine Probatique.

—Vedremo, nous verrons," dit une religieuse.

L'audience du Pape avait été obtenue. Il se trouva que le Père Dané, franciscain français, devait aussi avoir une audience. Le Père Général pria le Père de vouloir bien se charger de présenter les deux malades à Pie X. Grâce à la voiture, tout alla bien jusqu'au Vatican. Par l'ascenseur on put atteindre le 2e étage où loge le Pape. Restaient encore plusieurs salous à traverser pour arriver à la salle d'audience. Les deux malades, aidées de deux sœurs valides qui les accompagnaient, essayent de marcher; elles tombent. Le P. Dané se précipite pour donner au besoin une absolution. Là se trouvaient les gardes, les "bussolanti." Ils accourent et voient aussitôt la situa ion, amènent des fauteuils, y placent les religieuses et, sur leurs fortes épaules, le cortège s'avance à travers les salons. Arrivé au lieu de réception, on met au milieu les deux malades assises. Le P. Dané est près de la porte qui va s'ouvrir. Elle s'ouvre bientôt et le Pape s'avance à petits pas. Il dit quelques mots au Père, puis montrant les deux malades:

"Qu'est-ce que c'est cela?

—Très Saint Père, ce sont deux religieuses malades qui viennent vous demander de les *bénir*"; il n'osa dire de les guérir; sa confiance n'était pas entière.

"Elles sont malades?" dit le Pape avec un accent qui rappelait le *Misereor super turbam* de l'Evangile "Vous êtes malades?"

—"Très Saint Père, elles sont italiennes.

—Poverette! siete ammalate!

—Oui, et nous voulons que vous nous donniez votre bénédiction pour nous guérir.

—Saint-Père, guérissez-moi, dit l'une, afin que je puisse observer ma règle."

Le Saint Père se recueille un instant, puis il dit: "Oui." Ce oui fut prononcé avec force et me fit penser au *Volo, mundare* de l'Evangile.

"Oui, et vous observerez longtemps encore votre règle, et vous consolerez votre supérieure, et ferez du bien aux âmes.

—Anch'io. Santo Padre, dit l'autre religieuse.

"Si, si, oui, oui," dit le Pape. Et il prononça la formule de la bénédiction avec tant de piété qu'il faisait l'impression d'être en contact avec la Divinité. La bénédiction donnée, les religieuses furent saisies d'un tremblement soudain auquel le Pape ne sembla pas faire attention. Il parla encore un moment aux religieuses, puis, revenant au Père: "Maintenant nous pourrions parler d'affaires." Ils entrèrent dans un appartement contigu. Quand ils revinrent, le P. Dané dit au Pape: "Encore une bénédiction, Très Saint Père.

—Oui, encore une fois," dit-il. Il bénit de nouveau les religieuses qui, cette fois, se jetèrent à genoux. Le Pape se retira. Les deux religieuses saisissant la main du Père, lui disent: "Padre, siamo guarite. Pères nous sommes guéries.

—Oui, vous guérirez, puisque le Pape l'a dit." Et le Père déjà avise les "bussolanti" pour opérer le retour comme on était venu. Mais les deux religieuses se lèvent et partent à travers salons et corridors.

"Qu'est-ce que c'est que cela?" demande-t-on. Et le Père, ému profondément et pleurant, répond: "Ce sont les religieuses de tout à l'heure." Je vous laisse à deviner la scène et les impressions.

A retour à la maison, on va d'abord à la chapelle pour remercier Notre-Seigneur. Puis on se rend au réfectoire, et à ces religieuses qui depuis dix mois ne prenaient que du liquide, on sert du jambon etc.

Restait le médecin. Il vint: "Docteur, elles sont guéries."

—Guéries? *Vedremo*," dit-il. Il examina: il n'y avait plus de fièvre.

"Il me faut trois jours," ajouta-t-il. On les lui accorda; il examina, ausculta..., il n'y avait plus traces de lésions, ni fièvre, ni tuberculose. Comme c'était un homme droit, il consentit à signer un certificat constatant l'état des religieuses avant et après la visite au Vatican.

A quelque temps de là, la supérieure qui avait hospitalisé les deux malades se trouvait en audience du Saint Père. Elle lui dit: "Saint Père, vous souvenez-vous de deux religieuses malades?

—Oui. Eh bien?—Elles font la classe.—Ah! dit le Pape, *elles avaient la foi.*'

(*P. Dané dans la Revue Mariale.*)

Dieu, par des signes, confirme les paroles de Pie X pour convertir les incrédules et les hérétiques et pour fortifier la foi des catholiques.

Les signes de Lourdes proclament la vérité de l'Immaculée Conception et les signes du Vatican le Pouvoir des clefs du Pape et son infaillibilité doctrinale.

L'IDÉAL

L'idéal est un but que l'on n'atteint jamais,
Qu'il soit dans la chaumière ou bien dans le palais:
Plus on veut le chercher, plus la route nous leurre.
Toujours de l'idéal c'est l'ombre qu'on effleure.
L'idéal est très-loin, l'idéal est très-haut;
On ne peut essayer de le prendre d'assaut;
On le fixe parfois, sans bien le reconnaître;
Quand on le reconnaît, on le voit disparaître.
L'idéal a des traits, c'est un être charmant;
C'est le dieu, c'est le roi, le héros ou l'amant
Dont l'image évoquée apporte dans notre âme
L'émoi mystérieux qui la trouble et l'enflamme.
Pour les gueux, l'idéal, c'est d'avoir un logis,
De manger à sa faim, d'avoir de chauds habits.
Pour le riche élégant, c'est d'inventer la mode,
Et pour l'insurgé, c'est de réformer le code.
L'idéal, pour le prêtre et pour le doux penseur
C'est l'élément suprême ou c'est le Créateur.
Pour l'artiste, c'est l'Art, pour le savant, l'étude
Et pour le misanthrope, un peu de solitude.
Mais pour toi, l'idéal, humble poètereau,
C'est d'accorder ta lyre au trille d'un oiseau
Et de chanter la fleur, l'amour, la joliesse,
Humble poètereau, sans gloire et sans richesse!

Cte Joseph B. de TAILLAC.

Ce que peut un "Ave"

A l'époque de la Révolution Française, il y avait dans la ville de Mirepoix, une femme, une de ces créatures exceptionnelles, pour qui le crime semble être une jouissance.

Le passe-temps de cette malheureuse ou plutôt son bonheur était d'accompagner à la prison à la guillotine, les condamnés du tribunal révolutionnaire et d'insulter les victimes jusqu'à ce qu'elles eussent franchi les degrés de l'échafaud. Les prêtres surtout avaient le privilège de soulever au plus haut degré sa fureur et d'attirer ses injures les plus grossières. Ce qui semblait particulièrement l'exaspérer, c'étaient le calme et la résignation de ces martyrs, qui marchaient à la mort en silence, et sans paraître remarquer ses cris et ses invectives.

Le 8 février 1794, un ecclésiastique connu par la sainteté de sa vie, M. Raclot, allait au supplice après tant d'autres pour être resté comme eux, fidèle à Dieu. La mégère ne manque pas d'accourir sur son passage.

—Voyons, dit-elle, si celui-là me répondra.

Et, montrant le poing, elle se mit à dérouler son vocabulaire d'injures.

Alors, M. Raclot, tournant vers elle un regard empreint d'une inexprimable douceur:

—Priez pour moi, Madame, lui dit-il.

—Comment? Qui?.. moi? Tu me dis de prier pour toi?

—Oui, Madame, je vous demande un "Ave" pour mon âme qui va paraître devant Dieu.

Il est bien permis de penser qu'en ce moment le saint prêtre pria lui-même Marie pour sa persécutrice.

Quoi qu'il en soit, il est impossible de dépeindre l'effet que produisirent ces quelques paroles sur la malheureuse femme. Ce fut comme un coup de massue. Elle n'arrêta, rougisssant et pâlissant tour à tour, et paraissant se demander si elle avait bien compris. Ses traits bouleversés montraient que mille sentiments divers s'agitaient en elle. Enfin prenant la parole:

—Oui, Monsieur le Curé, dit-elle, je dirai cet "Ave".

Et elle se mit en effet à le réciter tout haut.

Mais sa prière était à peine finie qu'elle commença à sangloter et à gémir, et elle continua ainsi jusqu'au pied de l'échafaud, ou elle s'agenouilla en joignant les mains.

Tous ceux qui étaient là, ne sachant que penser, la regardaient avec stupeur.

L'exécution faite, elle retourna en silence et toujours pleurant, dans sa maison. d'où on en la vit plus sortir que pour les courses nécessaires.

Les jours suivants, lorsque passaient devant sa porte les tambours précédant les cortèges funèbres destinés au bourreau, on entendait des sanglots déchirants.

Comme Marianne ne parlait à personne, répondant à peine à ce qu'on lui demandait, et qu'elle ne levait jamais les yeux, elle auparavant si loquace et si effrontée, les gens du pays la crurent folle et pensèrent—on n'osait pas encore le dire tout haut—qu'il y avait là un châtiment miraculeux.

Il n'y avait qu'un miracle de conversion.

On le vit clairement lorsque le culte fut rétabli et qu'il fut permis d'être chrétien. Marianne alors se montra s'efforçant, par une conduite exemplaire, par d'abondantes aumônes et par des œuvres de pénitence, de réparer le scandale qu'elle avait donné.

Chaque année, elle allait en pélerinage à Notre-Dame des Ermites. On la voyait partir à pied et en mendiant son pain, même à un âge très avancé quoique sa fortune lui eût permis de faire commodément le voyage.

Elle mourut manifestant les beaux sentiments de repentir et édifiant les habitants de Mirepoix autant qu'elle avait scandalisé leurs pères dans sa jeunesse.

J. M. "LE NOEL"

"Je vous défie!"

"Je vous défie de me prouver que Dieu existe" s'écriait un prétendu incrédule. Quelqu'un l'entendit. "Je vous défie de me prouver que Dieu n'existe pas!" répliqua-t-il. L'incrédule eut le bec cloué....

Mais il vaut mieux prouver à cet "esprit fort" que "Dieu existe", et c'est ce que nous allons faire:

—A tout effet il faut une cause. Or, le monde existe—c'est un fait—et le monde ne s'est pas fait tout seul; à moins de supposer que le monde existait avant lui-même, ce qui est absurde. Le monde a donc une cause: Dieu, Etre incrée, tout-puissant, nécessaire. Voltaire était obligé d'en convenir:

Pour ma part, plus j'y pense et moins je puis songer
Que cette horloge marche et n'a pas d'horloger.

Victor Hugo contemple une goutte d'eau. Cela n'a l'air de rien; pourtant!...

Mais cette goutte d'eau, criai-je, qui l'a faite?

"C'est Dieu!" Essayez de créer les eléments chimiques qui la constituent! Créez ces éléments.

—Et puis, "le monde se meut", Donc il a besoin d'un moteur; car la matière est inerte et un corps en repos ne peut, de lui-même, se mettre en mouvement. Allez demander à cette pierre de se lancer toute seule!

Par ailleurs, dans la série des moteurs intermédiaires, nous ne pouvons remonter à l'infini. D'abord, parce qu'il faut bien que le mouvement ait un premier principe qui mette en branle les intermédiaires. Vous voilà donc forcé de conclure à l'existence d'un premier moteur, immobile et non mû, qui donne "la première chiquenaude". Ce moteur, "c'est Dieu".

—Vous savez bien aussi qu'en ce monde "aucun être n'est nécessaire". Regardez: les vivants naissent et périssent, la matière inorganique ne cesse de changer de fortune; et ces vivants, cette matière pouraient même ne pas exister du tout. Tenez, considérez-vous vous-même; êtes-vous un être nécessaire là?—Non, pas vrai?

Alors votre nature est contingente, indifférente, comme toutes choses, à l'existence.

Par conséquent, ni vous ni rien de ce qui est en ce monde n'existeriez, si un Etre nécessaire de par sa nature ne vous avait appelés à la vie, déterminés à l'existence. Quel est cet Etre nécessaire? Appelez-le comme vous voudrez: "c'est Dieu".

Vous avez des yeux, il faut vous en servir. "Considérez l'univers". Il y règne "un ordre admirable" la succession des jours et des nuits, les mouvements réguliers des astres. Plus près de vous: la variété, la structure des plantes, des fleurs; l'harmonieuse combinaison des organes des animaux, leurs instincts si sûrs; puis le corps humain, chef d'œuvre de proportion.

Pensez-vous que tout cela n'a pas eu "un ordonnateur souverainement intelligent".

Voyez ce que cet ordonnateur a dû faire: diriger chaque être vers sa fin propre, lui fixer les lois consécutives de sa nature, faire contribuer ces êtres disparates à l'harmonie de l'ensemble. Il n'est pas "intelligent", celui qui a arrangé tout cela?

Mais, de plus "il est infini"—Pourquoi? Mais parce que, l'ordre dont je parle tenant à la nature même de ces êtres et en découlant, celui qui l'a mis en eux ne peut être que le maître absolu, le créateur de ces mêmes êtres.—Pourquoi? Mais parce que seule une sagesse infinie pouvait établir, une fois pour toutes les lois destinées à maintenir l'ordre dans l'univers malgré la duplicité des actes des créatures, et surtout des créatures libres.

Cicéron qui, quoique païen, avait du bon sens, avouait: "Cet admirable concert de toutes les parties de l'univers ne pourrait exister, s'il n'y avait une intelligence divine communiquant à toutes choses leur harmonie".

Oui, Dieu existe: les créatures le proclament; le ciel, la terre, tout ce qui est. Et David avait raison de s'écrier. "*Coeli enarrant gloriam Dei*". Les cieux racontent la gloire de Dieu".

EN PLAISANTANT

L'ESPRIT DES RUES A PARIS

L'autre matin, par dix degrés au-dessous du zéro, un corbillard passait au trot, allure extraordinaire pour un enterrement sur le boulevard.

Gugusse, étonné, dit à Polyte:

—Pourquoi diantre ce mort va-t-il si vite?

—Dame! répondit Polyte en soufflant dans ses doigts, par le temps qu'il fait, il a peur de prendre froid.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous articles' nouvelles, communications, destinés à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction, 405, 13ème rue. Prince-Albert, Sask.

Toutes les correspondances pour la Rédaction doivent être signés.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration: 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT. JEUDI 30 OCTOBRE 1913

Le Mouvement de l'Association Catholique Franco Canadienne

Superbe réunion des Canadiens Français à Régina

Mardi soir dernier avait lieu dans les salles du Club Catholique, la deuxième réunion mensuelle organisée sous les auspices des Artisans Canadiens Français Ces réunions, inaugurées le mois dernier, et qui, pendant l'hiver auront lieu le troisième mardi de chaque mois, ont pour but le groupement des Canadiens Français afin de les faire se mieux connaitre. C'est une initiative des plus heureuses de la part des Artisans, qui sera applaudie par tous les patriotes. L'assemblée de mardi, la deuxième seulement, était très nombreuse, et prouve que les Canadiens Français s'interessent à ce mouvement et que ces soirées récréatives seront un véritable succès sous tous les rapports.

Le programme de la soirée comprenait d'abord l'élection des officiers du cercle local de l'Association Franco Canadienne de la Saskatchewan. Les élections se sont faites par acclamation, au milieu du plus grand enthousiasme. Voici les officiers du Cercle de Régina pour l'année 1913-1914:

Président A. Bernatchez, Vice-Président Phillippe Côté. Secretaire Trésorier Lucien Tourigny. Directeurs: Wilfrid Charland, Arthur St-Pierre, M. Laporte. Omer Gendron. M. Ledressaye.

Monsieur le Président Bernatchez remercia l'auditoire en termes appropriés, et ensuite eut lieu une causerie par le Rev. Père Sauner, de Qu'Appelle.

M. Lucien Tourigny présenta d'abord le conférencier comme un des chefs les plus éloquents et les plus autorisés du mouvement franco canadien dans la Saskatchewan, et il félicita en même temps les Artisans d'avoir pris la louable initiative de grouper les Canadiens Français de Régina, prouvant par là qu'ils comprenaient la nécessité de se connaître, de s'unir et de se comprendre dans la poursuite d'un but commun.

Le Révérend Père Sauner nous fit une conférence superbe sur l'Alsace. Il nous décrit l'Alsace au point de vue de son histoire, de sa richesse qui fait qu'on s'en est toujours disputé la possession. Puis il commence l'historique des luttes de l'Alsace pour la conservation de la langue française, et il nous décrit une merveilleuse page historique dans un véritable bijou littéraire. Page d'histoire qui pour nous Canadiens-Français est un exemple puissant et une leçon utile, page d'histoire qui nous rappelle nos propres luttes pour la conservation de notre belle langue, nos propres combats, nos propres espoirs, et qui se termine, comme ici, par la conservation de la langue, gardienne de la foi.

Le Rev. Père est applaudi à outrance, et un vote de remerciements proposé par M. Morin et secondé par M. l'abbé Benoit est acclamé par l'assistance entière.

Ensuite le euchre commence avec beaucoup d'entrain. Les prix sont gagnés par Madame Laporte et M. Légaré.

La partie musicale nous montre que nous possédons de véritables artistes parmi nos Franco-canadiens de Régina.

Puis tout le monde se sépare enchanté de la réunion, se promettant de revenir encore plus nombreux et sachant que les Artisans Canadiens Français seront toujours heureux de leur souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Conférence du direcfeur de l'A. C. F. C. à Dollard

Dimanche, le 26, nous avons eu l'honneur de la visite de M. l'abbé A. Benoit, directeur général de l'Association Catholique Franco Canadienne, venu exprès à Dollard pour donner une conférence à notre groupe local "Jeanne d'Arc".

Monsieur l'abbé Arthur Benoit nous rendit compte des progrès de l'Association, nous parla aussi du succès du Congrès de Régina, et nous donna, dans ses grandes lignes, l'état financier de l'Association.

Avec son entrain accoutumé, le conférencier nous parla de la belle campagne soutenue actuellement par nos frères de l'Ontario et nous redit une fois de plus, que nous Franco-Canadiens de la Saskatchewan, nous désirons nous grouper, nous unir pour la défense de notre foi et de notre langue. Nombreux comme nous le sommes dans cette partie de la province nous devons, dans un avenir peu éloigné, avoir une influence considérable dans les questions politiques et sociales.

M. le Directeur termina en faisant le vœu de voir le groupe "Jeanne d'Arc" de Dollard devenir un des plus nombreux et des plus actifs de l'Association, grâce au concours des dames désormais admises dans notre Association.

Là où M. le Directeur nous fit une agréable surprise, c'est quand il nous annonça que cette conférence qu'il venait de nous donner, n'était que le prélude d'une série de conférences promises par le comité exécutif de l'Association.

Merci à M. le Directeur Général pour sa visite au groupe le plus éloigné dans le sud ouest de la province, et bienvenue à ceux qui viendront à leur tour nous fortifier dans nos bonnes résolutions et réchauffer notre zèle pour la belle cause Franco Canadienne.

UN FRANCO CANADIEN

A Prince Albert

On est actuellement en voie d'aménager le haut de la bâtisse du PATRIOTE pour en faire une jolie salle qui sera à la disposition des membres du cercle local de l'Association Catholique Franco Canadienne. L'installation sera prête vers la fin de la semaine prochaine. Le manque d'un local de réunions se faisait sentir depuis longtemps, et fut cause que le cercle n'a pu jusqu'à ce jour deployer toute son activité. La population française appréciera vivement sans doute l'offre très avantageuse qui lui est faite. De nombreux journaux, livres et revues seront mis gratuitement à sa disposition. On parle aussi d'organiser de fréquentes réunions de famille où les Franco-Canadiens auront l'avantage de se connaître et s'aider mutuellement tout en s'amusant et en causant agréablement de leurs intérêts communs.

"Pages d'histoire et Souvenirs"

M. l'abbé J.-M. Jolys, curé de la paroisse St. Pierre-Jolys, Manitoba, publiera sous ce titre dans quelques jours, un volume que nous nous empressons de présenter à nos lecteurs.

Voici la lettre circulaire que M. l'abbé Jolys a adressée au public.

Saint-Pierre-Jolys, Man., 25 août, 1913

J'ai l'honneur de présenter au public la modeste histoire d'une paroisse de Manitoba, qui n'a que 33 ans d'existence. Peu d'intérêt, dira-t-on, dans un livre semblable en dehors de la paroisse dont on retrace l'histoire.

Je crois pouvoir répondre sans fausse modestie que cette œuvre intéressera même en dehors de Saint-Pierre-Jolys.

La fondation d'une paroisse au Manitoba, au temps où Saint-Pierre est né, et mille incidents qui ont parsemé les premières années de sa vie méritent d'être exposés, et cela ne manquera pas d'intérêt pour ceux qui viendront après nous.

La vie à la Rivière-Rouge aux temps primitifs, les merveilleuses chasses des grandes plaines et des voyages à la façon des patriarches dont nous parlent les premières pages de l'histoire du monde, tout cela mérite de ne pas être oublié ; certes, je comprends que ma modeste plume de curé courant dans les loisirs du ministère ne rendra pas comme je le voudrais la poésie si colorée de ces choses du passé : mais j'aurai du moins fixé sur le papier des choses qui, je crois, ne doivent pas tomber dans l'oubli.

J'ai voulu toucher aux événements de 1869-1870 qui précédèrent l'entrée du pays de la Rivière-Rouge dans la Confédération Canadienne sous le nom de Province du Manitoba. J'ai eu, paraît-il, la plume un peu brûlante parfois : je ne le regrette pas, ayant conscience d'avoir dit la vérité.

Enfin, il est un homme dont le nom intimement lié à la fondation du Manitoba mériterait d'être gravé sur le granit et le bronze au titre de père des libertés manitobaines : Monseigneur Noël Joseph Ritchot, le légendaire curé de Saint-Norbert. J'ai voulu du moins graver à la plume dans mon livre sa figure si originale.

J'ai l'honneur d'offrir à mes amis connus et inconnus *Pages de Souvenirs et d'histoire* ou la *Paroisse de Saint-Pierre-Jolys*, environ 400 pages in-octavo avec 20 illustrations hors texte, sous bonne reliure de bibliothèque, pour la somme de $1.50.

Devant tirer un nombre restreint d'exemplaires, je tiens à connaître d'avance le nombre de mes souscripteurs.

Je vous serai donc reconnaissant de remplir le bulletin ci-joint et de me le renvoyer au plus tôt.

Votre très humble et très dévoué serviteur,

Cette circulaire est suivie de lettres élogieuses adressées à l'auteur par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface ; Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina ; Son Honneur le Juge Prud'homme, (qui a écrit une préface pour le livre) ; Sir Joseph Dubuc, ancien juge-en-chef du Manitoba ; l'Hon. A. A. C. LaRivière, sénateur au Parlement canadien.

Un bulletin de souscription, ajouté à la circulaire donne ce renseignement :

Exemplaire à $1.50 le volume.

Reliure de luxe chagrin, tranche dorée, avec autographe de l'auteur, et sur le plat en lettres d'or le nom du souscripteur, $5.00

M. l'abbé A. Normandeau est nommé organisateur de la Colonisation en Alberta

Nous avons été heureux d'apprendre que M. l'abbé A. Normandeau, curé de Lamoureux, Alta., vient d'être choisi par S. G. Mgr. E. Legal, O.M.I. pour organiser la colonisation dans l'Alberta. Voici la lettre par laquelle Sa Grandeur nomme M. l'abbé Normandeau à ce poste de patriotique devouement :

AU REV. MONSIEUR A. NORMANDEAU, CURÉ DE LAMOUREUX (ALTA)

Bien cher Monsieur le Curé.

La colonisation catholique de ce pays est une question très importante, une question vitale, surtout à cette étape du développement de la Province. Il s'agit d'attirer, dans les fertiles contrées de l'Ouest les éléments désirable de nos population catholiques, de les diriger et de les placer dans des conditions avantageuse. C'est un travail considérable, qui nécessite des voyages nombreux et le concours de plusieurs personnes. Vous avez paru doué de qualités requises pour assurer une large mesure de succès. Vous n'avez pas hésité à faire le sacrifice de votre poste de curé de Lamoureux, pour répondre aux besoins du moment. Nous devons tous vous en être très reconnaissants.

La société du "PARLER FRANÇAIS" me demande de lui adjoindre un membre du clergé, pour demeurer en constantes relations avec elle, et diriger les nouveaux catholiques que l'on s'efforcera d'attirer de ce côté. Je leur annonce que j'accepte volontiers leur requête et que je vous nomme ORGANISATEUR DE LA COLONISATION DANS LE NORD DE L'ALBERTA. Veuillez donc, dès que vous pourrez le faire, sans trop d'inconvénients pour vous, entrer dans vos fonctions. J'ai demandé à Monsieur l'abbé J. Lapointe d'Edmonton, de vous remplacer, au moins provisoirement, à partir du 20 de ce mois.

Croyez moi, bien cher Monsieur Normandeau,

Votre tout dévoué en N.S. et M. I.

EMILE J. LEGAL
Arch. d'Edmonton

Le Courrier de l'Ouest ajoute :

Tous ceux qui s'intéressent à la colonisation française d'Alberta applaudiront à cette excellente nomination. Il était impossible que Mgr l'Archevêque fasse un meilleur choix du titulaire de ces délicates fonctions.

M. l'abbé Normandeau possède une profonde expérience en matière de colonisation ; en des années difficiles il a su créer l'une des paroisses françaises les plus prospères de la Province et la part active qu'il a toujours prise dans nos assemblées nationales, à la discussion des questions relatives à l'organisation de la colonisation française en Alberta, indique largement qu'elle oeuvre pratique et féconde en résultats il accomplira dans l'avenir.

Dans quelques jours M. l'abbé Normandeau communiquera à la presse le programme détaillé de l'oeuvre qu'il entend poursuivre ; en attendant la publication de cette intéressante communication on peut obtenir tous les renseignements nécessaire à ce sujet au bureau de la Colonisation d'Alberta, 224 Jasper Est.

De Minneapolis à Winnipeg en aéroplane

M. A.-T. Heine, jeune aviateur de Minneapolis propose de faire le voyage de Minneapolis à Winnipeg en aéroplane.

Bénédiction de l'Église Ste-Marie de Régina

Allocution de S. G. Mgr Mathieu

L'église Ste-Marie, de Régina sous la direction zélée du Rév. Père Suffa, O.M.I., curé, et des RR. PP. Oblats a subi depuis quelques mois des modifications considérables. La construction d'un transept et d'une abside en font aujourd'hui un monument imposant de style gothique.

Sa Grandeur Mgr. Mathieu présida dimanche, 19 octobre, à la bénédiction de l'église restaurée et prononça la cordiale allocution suivante:

Une ancienne légende dit que la reconnaissance et la bienfaisance ne se sont rencontrées qu'une seule fois depuis le commencement du monde; encore était-ce à leur grande stupéfaction et dans une fête donnée au ciel à laquelle toutes les vertus étaient invitées.

La présence de votre évêque ici ce matin, le plaisir avec lequel il a accepté la gracieuse invitation que vous lui avez faite; prouvent que cette légende n'a pas sa raison d'être à Régina.

J'ai tenu à venir redire au Rév. Père Suffa, à votre bon curé, ces paroles de l'Apocalypse. Vos œuvres je les connais, je les approuve, je les bénis. *Scio opera tua*".

Je sais tout le bien qu'il a voulu faire. qu'il a fait dans ma ville épiscopale depuis des années; je lui suis reconnaissant du zèle avec lequel il s'est donné tout entier à la bonne formation des âmes; je n'ignore pas le dévouement qu'il a rencontré chez les bons religieux qui l'ont entouré et à tous du fond du cœur, je dis—"Mes frères bienaimés vous êtes ma joie et ma couronne".

Tous ont compris qu'on ne doit jamais travailler avec négligence, faire les choses à moitié, compter sa peine et son temps, quand on est au service de Dieu. Puissent-ils longtemps encore, par leur paroles et par leur exemple, rappeler les maximes de la vertu la plus saine. de la morale la plus utile aux fidèles qu'ils dirigent avec autant d'intelligence que de dévouement Ils pourront toujours compter sur les grâces de Dieu, sur la vive gratitude de leur évêque qui a l'*animus memor*. un cœur qui se souvient. sur le sincère atachement de fidèles qui les regardent avec raison comme leurs conseillers les plus sages et les plus désintéressés comme leurs meilleurs amis.

Grâce au jugement éclairé de votre excellent pasteur. grâce à l'intelligence d'un architecte dont la science égale la modestie. grâce aussi à notre esprit foncièrement religieux et à votre droiture d'âme. vous voilà avec une église réellement belle. tout a fait digne du Dieu dont elle est la demeure, et de vous qui êtes ses enfants de prédilection.

Pour l'avoir cette église il vous a fallu faire et il vous faudra faire encore des sacrifices: mais quelle consolation elle vous donnera!

Vous le savez, c'est pour vous en particulier que Dieu y résidera: c'est sur vous que d'ici il veillera: c'est vous surtout qu'il y appelera. Par conséquent ici chez lui vous serez à l'aise. vous serez chez vous.

Les pauvres se sentiront chez eux, car ils seront dans la maison du Fils du charpentier de Nazareth; les riches se sentiront chez eux. car ils se verront en face du Maître du monde, de Celui qui leur a donné leurs biens et qui peut les leur enlever quand bon lui semblera. Les enfants viendront y chercher la formation chrétienne. Les pécheurs, ceux qui souffrent de ces maladies de l'âme plus malheureuses et plus cruelles encore que celles du corps. y seront reçus avec bonté et trouveront ici des remèdes salutaires. Elles sera pour tous un lieu de délassement où se dérouleront sous vos yeux des spectacles propres à les édifier tout en les recreant de leurs fatigues journalieres.

Puis en contribuant généreusement à l'embellissement de cette charmante église, vous donnerez satisfaction à ce besoin de Dieu qui vous tourmente, à cette passion religieuse qui est innée en nous.

Voyez donc ce que faisaient les ouvriers du moyen Age pour contenter ce besoin, pour satisfaire cette passion. Ils quittaient par bandes leur patrie, leurs foyers pour aller travailler à quelque splendide cathédrale qui se bâtissait sur les bords d'un fleuve étranger. Contents de leur journée, ils regardaient, le soir, de combien l'œuvre s'était avancée vers le ciel. Puis lorsqu'après vingt ans, trente ans, d'un travail obscur, la croix brillait au sommet d'une flèche qui semblait une hymne et une prière, ils y jetaient en pleurant un dernier regard. Alors prenant leurs enfants et leurs souvenirs, sans laisser même leurs noms sur ces pierres immortelles vivifiées par leur génie et tout imprégnées de leur foi, ils s'en allaient mourir en paix, dans la bienheureuse pensée d'avoir fait quelque chose pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de Marie.

C'est sous l'impression de ces sentiments que vous ferez des sacrifices pour payer les frais de construction et d'ameublement de votre église paroissiale, Dieu vous rendra au centuple ce que vous lui donnerez.

Puis vous viendrez le voir ici encore plus souvent que d'habitude. Il vous invite; il vous adresse l'avertissement de Marthe à Marie: *Le Maître est là; il vous attend.* Vous lui ouvrirez vos cœurs, vous Lui direz vos peines. Il vous consolera; vous Lui direz vos besoins, Il vous secourera: vous Lui direz vos désirs, Il vous exaucera.

Vous le prierez pour votre évêque qui ne veut que le bien de tous ses enfants, qui ne désire qu'une chose; qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient abondamment.

Vous le prierez pour votre bon curé et ses assistants qui ne seront jamais plus heureux que lorsqu'ils auront plus à se dépenser pour vous.

Vous le prierez les uns pour les autres afin que tous n'aient qu'un désir: aimer Dieu. le bien servir, lui être agréables.

Et afin que vos prières soient plus surement exaucées, vous les ferez passer par les mains de Marie, notre bonne mère et la sienne à qui cette église est dédiée. Puisse-t-elle nous obtenir la grâce d'aller tous ensemble chanter les louanges de son Divin Fils avec elle pendant toute l'éternité.

Une question aux Orangistes

Un homme d'affaires irlandais de Québec, qui a vécu vingt-sept ans en Irlande, pose, dans une lettre ouverte à la *Gazette*, cette question embarrassante: "*Dites-moi, M. le rédacteur, est-ce que Louis Riel n'a pas été pendu, au Canada, pour une offense moindre que celle que Sir Edward Carson est en train de commettre en Grande-Bretagne?*"

La réponse sera encore plus embarrassante que la question?

PICKPOCKET

—Un bohème de chute en chute, est devenu pickpocket.

Il comparaît devant le tribunal.

—Vous êtes accusé, lui dit le président, d'avoir pris un mouchoir, un porte-monnaie, un paquet de tabac et un trousseau de clefs dans la poche du plaignant.

—Dame! mon président, mon professeur de philosophie m'a enseigné jadis qu'il fallait toujours prendre les choses comme elles viennent!

Louis Veuillot

Quelques notes sur la vie du grand polémiste catholique dont on célèbre cette année le centenaire

LE CLERC DE NOTAIRE

On proposa à ses parents de le faire entrer comme petit clerc à vingt francs par mois chez un notaire, M. Fortuné Delavigne, le frère du poète.

La chose fut accepté avec enthousiasme, Louis avait 14 ans. Il avait appris déjà un méchant brin de latin, il savait son orthographe, avait une belle main et voyait tout en rose. Ses nouveaux camarades étaient bons pour lui, mais aucun d'eux ne comprenait l'idée élevée du devoir.

On parlait beaucoup de poésie et de littérature à l'étude du notaire. C'est là que Louis Veuillot fit ses premières connaissances parmi les gens de lettres. Il se lia particulièrement avec Gustave Olivier qui sera plus tard son bon génie. On lui fait lire la *Nouvelle Héloïse*, on le lance dans les cours de littérature de La Harpe, on lui donne des leçons de latin, Les rues de Paris ne font plus seules l'éducation de son intelligence, car le clerc, en même temps qu'il monte en grade, fréquente la Sorbonne où il se passionne pour les cours de Guizot, de Cousin, de Villemain surtout. Il lit avidement les auteurs du XVIIe siècle, surtout les poètes et l'impression qu'en reçoit son esprit solide et droit est si profonde que le romantisme ne l'emballera jamais. Il ne se défendra point tout d'abord d'une vive admiration pour Victor Hugo, mais bientôt il sentira que la plupart de ces vers si sonores et si rutilants sonnent faux.

Un homme d'ailleurs qui jouissait d'une grande notoriété, Henri de Latouche, lui montra le côté prétentieux, théâtral et hors nature de cette poésie, et après une longue conversation où il fut frappé de ses intuitions littéraires, il lui dit: "Vous êtes fait pour écrire; travaillez ferme, je vous aiderai et vous réussirez." Ces simples mots électrisèrent le jeune clerc.

Pour lui d'ailleurs les journées étaient dures avec ses vingt ou trente francs par mois. Pour augmenter ses ressources il lui arriva d'aider, près de la Seine, les pêcheurs de sable, le matin ou à la tombée du jour. C'est dans une de ces heures malheureuses qu'il écrivit à Mgr de Quélen pour lui demander de le recevoir gratuitement dans son petit séminaire. La lettre dut être jetée au panier sans doute, car nulle réponse ne lui vint de l'archevêché. Qui sait ce qu'il fut advenu si sa demande eût été accueillie? On peut se demander s'il eut rendu moins de services à l'Eglise comme prêtre que comme journaliste.

Mais si son esprit se cultivait, son âme demeurait en friche et personne ne s'occupait d'elle. Gustave Olivier, son ami intime, n'était pas encore chrétien. A l'étude, Louis n'entendait que "des impiétés railleuses".

"Là, dit-il, personne, si ce n'est moi peut-être, ne manquait de pain et quand dans ma misère, dans mon isolement, dans ma servitude, j'avais tant besoin de savoir une prière.

C'était le blasphème que l'on m'apprenait, le blasphème que je voyais partout, que j'entendais dans tous les discours, que je lisais dans tous les livres, que j'admirais dans tous les spectacles où s'arrêtaient mes yeux. Ni en haut ni en bas de l'échelle, autour de moi, ni au-dessus de moi, je ne voyais rien qui m'enseignât à prier".

Il n'avait qu'une seule jouissance au monde: celle de revoir de temps en temps son bien-aimé frère Eugène à qui il donnait rendez-vous "sous le troisième arbre à gauche d'une allée de catalpas au Jardin des Plantes." Quelle joie quand le petit frère attendu paraissait! Un jour nous arrivâmes tous deux au rendez-vous, écrit-il plus tard, dans le même moment, de bonne heure, par le plus beau temps du monde. J'étais plein de mystère et de joie; une plénitude de contentement débordait dans ses regards, dans ses sourires, dans toute sa personne. Il apportait quinze sous et un saucisson; j'apportais deux pains de seigle et un billet de spectacle. O la merveilleuse journée! et que l'on peut être heureux, bonté divine, à raison de sept sous et demi par tête!"

C'était un homme de famille. il admirait le ferme bon sens, le caractère énergique de son père, il admirait jusqu'à la fierté un peu haute de sa mère, mais il réservait toutes les tendresses de son cœur à son frère dont il écrivit: "Dès qu'il put marcher, je devins son protecteur; dès qu'il put parler il me consola...."

La famille s'étant augmentée de deux filles, Annette et Lisette, il comprenait, il s'exagérait même ses devoirs de frère aîné. S'il veut "arriver", c'est pour les siens, pour leur faire une situation meilleure, et comment les aider alors qu'il gagne à peine son pain?

La vie lui apparaît pleine "d'injustes oppressions", et il n'est point tendre pour ces heureux inutiles qu'un hasard de naissance a poussés à la fortune.

C'est dans ces dispositions que le trouve la Révolution de 1830. Il ne descend pas dans la rue, il ne prend pas de fusil, il se contente, le lendemain des "Glorieuses", de visiter les Tuileries et de s'asseoir comme un enfant, sur "le sapin du trône". Il n'est pas même âgé de dix-spt ans, aussi un ouvrier qui le voit prêt à quitter la faction que lui a value sa démarche lui dit: "Si tu veux t'en aller, gamin, tu es libre, mais avant de partir regarde celui pour qui je me bats, moi". Et découvrant sa poitrine, il lui montre gravée sur sa peau l'image de Napoléon.

Beaucoup d'insurgés combattaient ainsi pour l'idée napoléonienne; ce fut la bourgeoisie qui recueillit le bénéfice de leur sang.

Sur ces entrefaites, Louis Veuillot trouve chez lui une lettre de son protecteur, Henri de Latouche, devenu alors directeur du *Figaro*: "Apportez moi, lui disait celui-ci, quelque chose de très court, n'importe quoi, je le retoucherai, s'il le faut, *Figaro* le publiera et vous serez payé". Louis envoya sur-le-champ un petit article qui fut inséré sans retouche aucune. Surement ce fut là le plus beau jour de sa vie de journaliste.

Veuillot n'avait pas encore dix-huit ans; mais il avait lu étonnamment déjà et presque tout retenu; il composait des vers, ébauchait des vaudevilles, et recevait pour quelques poésies les éloges de Casimir Delavigne.

C'est alors qu'il connut, dans les bureaux du journal, toutes les célébrités littéraires du jour, depuis Léon Gozlan jusqu'à Georges Sand. Il se fit apprécier, malgré son extrême jeunesse, dans ce milieu parisien de la presse, et affermit sa résolution de suivre la carrière littéraire.

(A suivre)

AU JARDIN DES PLANTES

—Papa, pourquoi donc qu'on appelle ce serpent Python ?

— Je ne sais pas au juste ; sans doute à cause des proportions de son nez, qui tient une place énorme dans sa physionomie.

PRÉFACE ET PRÉFACE !

Un avocat défend son client qui est accusé d'avoir commis un vol pendant la messe.

—La preuve, dit-il, qu'il est innocent du crime qu'on lui impute c'est qu'il a assisté à cet office.

—Mais, dit un accusateur, cela ne prouve rien. S'il est arrivé en retard!

—Non, monsieur, mon client n'y est pas arrivé en retard. Quand il est entré dans l'église le prêtre n'en était pas encore à la préface !

Le pauvre avocat n'était pas fort en liturgie. Il croyait que la préface était au début de la messe, comme la préface d'un livre est au commencement du volume.

NO. 4. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

"Au pays des glaces perpétuelles"

Récit d'un missionnaire

On voyait bien de temps à autre quelques goutelettes de sang sur le bois, elles provenaient d'égratignures, coupures sans gravité, éclats de bois sous les ongles, le plus souvent de coups de marteaux sur le bout des doigts, quand le bois était couvert de frimas ou qu'une planche voilée portait à faux et surtout le soir, quand dans l'obscurité le clou n'enfonçait pas, sans doute à cause de quelque nœud; alors on frappe plus fort et c'est le doigt qui attrape; puis, on regarde mieux, le clou n'enfonce pas, il avait la tête en bas.

On comprend pourquoi le pouce de la main gauche était si chaud. De ces détails on riait, les Esquimaux disaient tout simplement: *Yak*, et nous rendions parfaitement leur pensée à notre tour en disant: *Bon encore un*.

Cette semaine comme la semaine dernière, j'ai dû passer quelques instants, chaque jour, matin et soir, à la Cie., pour diriger les travaux de construction du magasin. Les Esquimaux se contentaient de quelques explications après que je leur donnais les mesures, et ils n'ont pas fait la moindre erreur. Le soir, ils venaient examiner notre charpente, et se renseigner par eux-mêmes. Ils devinaient tout juste, et le lendemain, préparaient les pièces que j'avais à leur mesurer. Vous voyez ce que sont ces sauvages, qui ne construisent autre chose que des maisons de neige pourtant.

Dimanche, 6 octobre.—La semaine dernière a été employée à boiser l'intérieur, en bas. Au haut, dans le grenier qu'éclaire une seule petite vitre de 6½ x 8 pouces, nous logeons tout ce qui est de réserve pour l'année: vivres, habits, etc. Ce sera le dortoir, le dépot omnibus. Notre travail a ceci de remarquable que nous sommes encombrés, à tout instant, il faut remuer et changer de place les caisses, planches qui sont sur notre chemin. Aujourd'hui nous avons messe solennisée seulement à cause du peu de monde. Tous les Esquimaux, sauf les familles engagées, sont partis à leur camp de chasse d'hiver. L'après-midi, nous faisons une petite promenade aux environs. Le Père Leblanc s'étonne de la dureté de la neige qui porte à merveille, tout comme la glace. Ce n'est qu'aux endroits marécageux et encore humides qu'on peut distinguer les traces de nos pas. Près de la maison, nous apercevons des pistes fraiches de caribous. Nous rentrons joyeux croyant apporter les premiers la bonne nouvelle. Un Esquimaux, lui, nous apporte de la viande. Il a tué trois caribous cet après-midi.

Le lendemain, nous allons à la chasse. C'était un repos bien mérité après quatre semaines de travail ininterrompu. D'autre part, je ne pouvais guère laisser passer cette chance pour le Père Leblanc de voir des caribous. Nous nous dirigons à l'aventure. Après un quart d'heure de marche, nous trouvons un sentier battu. Nous nous asseyons un instant au sommet d'un rocher. Au bout de quelques minutes voici une belle bande de cari bous (une trentaine au moins) qui se dirigent vers nous. Ils viennent vent de côté, presque debout, en zigzaguant. Evidemment, ils suivent le sentier battu. Vite nous faisons demi tour pour n'être pas dans le vent. Le Père Leblanc ne peut guère retenir son expression favorite: *Oh, la la.* Il fallait voir son émotion. Nous attendons, cachés derrière un rocher. Tout à l'heure ces belles bêtes vont passer là tout près de nous inconscientes du danger. Un coup de feu........ Mais le temps nous paraît long. Que font-ils donc? Ils étaient si proches. Sont-ils arrêtés? Nous ont-ils vus, ont-ils soupçonné quelque chose? Prudemment je me lève et regarde au coin du rocher qui nous cache. Rien. J'avance encore,, rien. Je monte le rocher, et là-bas sur la colline ils défilent à la hâte, sans regarder en arrière, droit vent devant comme le gibier qui a compris le danger et le fuit. Qu'y a-t-il donc? Nous faisons quelques pas, et là près de nous, un chien du camp, qui nous a suivis. Il est là regardant le caribou qui s'enfuit. A notre vue il se cache, comme s'il comprenait sa faute. Quelle belle occasion il a fait manquer au Père Leblanc. Et ce fut là tout le résultat de notre première chasse. Albert, notre engagé, a tué cinq caribous, ce qui nous donne de la viande.

Le lendemain, il en abat douze, et il a de l'ouvrage pour une partie de la semaine. Ne pouvant l'apporter maintenant, il la cache sous les roches pour la mettre à l'abri des atteintes des loups, carcajous, ou renards blancs. Il y a bien l'ours blanc qui rôde un peu partout et tout près du camp, on voit ses pistes tous les jours. Mais les meilleures caches ne sauraient résister à la force de ses bras. Il faudrait pour l'arrêter des rochers énormes qu'un homme seul ne saurait remuer.

Nous avons des vivres pour une grande partie de l'hiver. Nous continuons gaiement nos travaux. Nous avons fini le boisage des murs en dedans, le plafond et les seconds planchers. Nous séparons la salle de la cuisine en mettant une cloison, installons la fournaise, ou gros poêle de chauffage. Nos livres trainaient un peu partout dans des caisses à demi ouvertes, pour lesquels nous n'avons pas de place. Quatre planches supperposées et clouées au mur nous donnent une bibliothèque à rayons, entre les deux chassis du côté opposé à la fournaise. Nous avons le plaisir de voir que en Théologie, Ecriture Sainte et Ascétisme, nous avons non la quantité mais la qualité. Peu de sciences naturelles, de livres de lecture d'agrément, point. Ces derniers ne sont guère utiles

Mesure décisive contre la Franc-Maçonnerie

Après la Belgique et l'Italie qui par décret ministériel viennent de défendre aux officiers de l'armée de faire partie de toute société secrète parce que l'armée doit être une école de loyauté et de vraie liberté, il est intéressant de signaler la République de la Colombie dont les deux assemblées du Congrès viennent de prohiber la franc-maçonnerie dans toute l'étendue de son territoire. Le Congrès s'appuyait sur des considérants dont voici le principal:

"Les preuves historiques directes de l'immoralité des Loges maçonniques et de leurs participation dans les crimes politiques et sociaux des temps modernes sont décisives. De plus, la société maçonnique attente à tout ordre légal dès que celui-ci est établi sur la morale et le dogme chrétien. Les événements récents de France et de Portugal démontrent avec une terrible éloquence la cruelle vérité de cette affirmation".

Cut Knife, Sask.

Une banque transformée en église

Le 27 septembre à 3 heures du matin Arthur Lebel, 20 ans, était enlevé à l'affection des siens après 15 jours de souffrances atroces. Sa mort fut très douce et très édifiante, muni des sacrements de l'église. Le prêtre avait passé la journée précédente, à son chevet et sa présence semblait soulager le malade. A 5.45 le feu se déclarait dans la maison. Avec une rapidité effrayante les flammes envahisrent les appartements. Rien ne put être sauvé. M. F. Lebel n'écoutant que son courage s'élança dans les flammes pour sauver le corps de son cher défunt. Il fut horriblement brûlé et dut se retirer.

Aujourd'hui M. F. Lebel est à l'hôpital de Régina pour subir une opération par suite des brulures. Nous espérons que bientôt il pourra revenir au milieu des siens éplorés. Les pertes s'élèvent à plus de $1800.

M. Antoine M. Dunand, instituteur bilingue et secrétaire trésorier du Comité local de l'A. C. F. C. perdit dans cet incendie deux mois de salaire et tous ses effets et livres. Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos plus vives sympathies.

M. J. Carrier nous quitte pour Prince-Albert ainsi que M. Chaplaine et sa famille.

La récolte était moyenne cette année, mais le mauvais temps rend bien difficile les battages.

Pour la commodité des gens et sur l'initiative de notre dévoué curé, la poste restera à Cantal. M. C. Bertholet a acheté le magasin de E. Boutin et tiendra le bureau de poste. Il n'y a pas de doute que le savoir faire de M. C. Bertholet, homme compétent, saura donner un nouvel élan à notre petite place. Nous lui souhaitons plein succès.

Cantal, Sask.

L'intéressante colonie catholique de Cut Knife, Sask., qui se compose en majeure partie de colons originaires d'Argyle, Minnesota, amenés ici il y a environ neuf ans par le Rév. Père L. H. Vachon, O.M.I., avait le plaisir dimanche, 5 octobre d'assister à la bénédiction de la nouvelle église de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Cette église, d'agréable apparence avec joli clocher, était, il y a encore peu de semaines, une banque, que l'on a su habilement transformer après l'avoir transportée d'une distance d'une couple de milles. L'installation de l'autel et des bancs vient d'être terminée et l'on a ajouté au corps principal une allonge d'une dizaine de pieds qui sert de sacristie.

La cérémonie de la bénédiction attira un concours de fidèles jusqu'à une distance de vingt milles.

Il y eut grand'messe et bénédiction dans l'après midi avec sermon en anglais par le Rév. Père Vachon, curé.

Cut Knife fut desservi pendant cinq ans par le Rév. Père Poulenard, O.M.I. de Delmas et est actuellement desservi par le Rév. Père E. Lacombe, O.M.I.

Depuis l'arrivé du C.P.R. le village grandit rapidement.

Les premiers colons, tels que MM. Riopelle, Beaudry Loranger, Murphy, etc., sont aujourd'hui dans une condition très prospères. Le sol de la plaine de Cut Knife est excellent et produit d'excellentes moissons. Les colons qui ont persévéré ne regrettent pas les ennuis du début. Un médecin canadien français, M. le Docteur Duval, a établi sa résidence à cet endroit depuis quelque temps. Cut Knife a l'ambition de devenir rapidement un bon centre catholique et français.

La Saskatchewan est au premier rang

A l'Exposition Agricole Internationale (International Dry Congress) qui vient de se tenir à Tulsa, Oklahama, et où il y a compétition entre les produits agricoles des cinq parties du monde, la Saskatchewan a remporté les honneurs pour la meilleure collection de céréales. M. Thompson, représentant de la province, télégraphie: "La Saskatchewan obtient le grand prix pour le meilleur minot de blé, pour le meilleur minot d'avoine, pour la meilleure pinte de lin, pour la meilleure gerbe d'orge, pour la meilleure gerbe de lin". Sur 16 grands prix, le Canada en a remporté 7, notamment le grand prix pour le meilleur minot de blé dur.

Calgary met le public en garde contre les exploiteurs.

La découverte toute récente de quelques sources de pétrole au sud de Calgary a fait surgir une nuée de spéculateurs contre lesquels la ville de Calgary vient de mettre le public en garde dans une circulaire signée par le maire et le président de la chambre de Commerce. La circulaire indique qu'après plusieurs mois de recherche et de creusage on a trouvé le sept octobre du pétrole en petite quantité à une profondeur de 1562 pieds mais il est impossible pour le présent de se rendre compte de la valeur du débit.

Deux sortes de poison

Un jeune docteur, du nom de J. H. Seator, au service de la Cie de scierie Finger, au Pas, s'est empoisonné la semaine dernière en avalant un poison violent lorsqu'il croyait avaler du whisky. La mort survint un quart d'heure après.

DEUX MAISONS A LOUER, 3 appartements, chacune, $12.00 par moi s'adresser à l'administrateur du PATRIOTE téléphone 683

ici nous n'aurions pas le temps de les lire.

Nous arrivons ainsi à la Toussaint que nous fêtons petitement. Seules quelques femmes assistent, les hommes engagés au fort ayant leur ouvrage fixe. Il n'y avait pas d'étranger au poste, ce jour-là, quoique d'habitude il y a toujours quelques figures nouvelles. Tous les deux ou trois jours au plus arrivent des Esquimaux, deux, trois, quatre, cinq ensemble qui viennent du sud, de l'ouest pour traiter leurs fourrures. Il voyagent sans peine maintenant. Nous sommes en hiver. Nos gens habitent déjà dans les iglos (maison de neige) qu'ils ont construits la semaine dernière. La température se tient entre 22 et 31 Fahrenheit, soit de 30 à 35 centigrade. La vie est supportable dans les maisons de neige, à ne considérer que la question de chaleur. Le thermomètre indique 2 ou 3 degrés au dessus de la glace. Les blocs de neige qui font les murs sont tellement durcis par le froid et la température du dehors si sévère qu'il n'y a aucun danger pour la maison de fondre, tant qu'il n'y aura pas au moins 10 degrés de chaleur en dedans. Quant au confort et à la propreté, on peut trouver beaucoup mieux. Je me réserve d'en faire la description en détail lorsque les Esquimaux s'installeront définitivement. Leurs maisons actuelles ne sont que provisoires et faites d'après la condition des premières neiges employées.

Quant à nous, nos travaux de boisage intérieur sont terminés, faute de bois. Il ne nous reste pas une planche ni pour les murs, ni pour les dessous du toit, au grenier. Nous essayons bien de tapisser en papier et en toile cirée, mais c'est peine perdue, le frimas du dehors traverse et pénètre tout. Nous redescendons donc nos petits lits en bas, où la température est plus supportable pour la nuit. J'en suis maintenant à finir et à assembler les différentes pièces de l'autel, que le Frère Legault du Noviciat de Lachine a préparées pour nous. A la mi-novembre l'autel est terminé. Neuf tiroirs en avant, où nous renfermons les magnifiques ornements que nous avons reçus des divers bienfaiteurs, surtout de France, grâce au dévouement et à la charité du bon Père Gasté qui avait commencé l'apostolat des Esquimaux de l'intérieur des terres en 1868, il y a quelque quarante-quatre ans. Du Lac Caribou, il était venu jusqu'à Doobant Lake, 3000 miles à l'ouest de Chesterfield Inlet.

Nous avons hâte de finir la chapelle en la séparant de la salle où nous habitons. Mais soit indisposition passagère, soit fatigue par suite d'un travail continu de sept semaines, l'ouvrage n'avance pas, je tâtonne, les mesures n'arrivent plus justes, le bois paraît plus dur à scier, même il m'arrive de m'endormir les outils à la main, sur le plancher, malgré les coups de marteau qui résonnent en haut, directement au-dessus de moi. Je ne m'éveille qu'à la suite de crampes qu'occasionne la fausse position que j'avais en dormant sur mes planches. Nous nous décidons alors à prendre quelques jours de repos, que nous consacrons à faire nos lettres. Le courrier d'hiver doit partir bientôt, et nous ne voulons pas le manquer à aucun prix.

Un fois terminée, notre chapelle sera non seulement convenable, mais réellement belle pour le pays. Ellle est séparée de la salle par une cloison en panneaux mobiles, montés sur charnières qui s'ouvrent à volonté. Le dimanche et les jours de fêtes, l'autel et ses décorations paraîtront tout entier en pleine lumière et de tous les côtés de la maison. En cas de foule, si la salle est trop petite, les assistants pourront tout voir et entendre de la cuisine. La cloison de séparation, en effet, comprend deux portes entre lesquelles un panneau mobile, s'ouvrant lui aussi à volonté. De la sorte, nous pourrons loger 150 à 200 personnes.

Vous désirez savoir quel est notre genre de vie ici, dans ses détails plus intimes. Jusqu'ici, vous nous avez vu à l'ouvrage seulement, et le travail même continu ne constitue pas toute la vie.

La santé, le logement, les ressources du pays, les Esquimaux, etc., tout cela vous intéresse au plus haut point. Or voici:

SANTÉ.—Nous avons pu être fatigués parfois le soir, et nous l'avons été même souvent, mais de malaise quelconque point. Nous n'avons eu guère le temps d'être malade, et Dieu merci, sous ce rapport nous n'avons rien à désirer. Mes rhumatismes m'ont laissé assez tranquille jusqu'ici, et le baromètre que je porte dans le dos et aux jambes, ne m'a guère servi. A peine peut il indiquer les grandes variations subites de l'atmosphère. La glace qui a pris partout, même sur la mer, me donne un billet d'assurance contre le froid humide, jusqu'à la fin de juillet 1913.

ETUDE LA LANGUE.— Le temps nous a fait défaut pour apprendre la langue. Nous attrapons bien quelques mots en passant. Quant à les fixer dans la mémoire et à nous en servir au besoin, c'est autre chose: toute notre attention est ailleurs. Sur les murs, un peu partout, vous voyez des cahiers minuscules ou des feuilles volantes avec crayon. Voilà le dictionnaire courant où chacun couche par écrit les mots qu'il peut saisir en travaillant, en allumant la pipe, ou en faisant la cuisine. Le soir, après la prière, nous installons une chandelle sur quelques caisses à la tête de notre lit, et chacun tâche de grouper par ordre alphabétique ce qu'il a appris pendant le jour. De la sorte, nous ne nous endormons guère la tristesse au cœur; car il des aventures plutôt comiques. Ainsi le Père Leblanc, en faisant le diner, demande à une femme Esquimaude comment on dit "charbon" en sa langue. Elle de répondre *"Amicuro"*, *"je ne sais pas"*. Rien de plus naturel pour un Esquimaux de ne pas connaître le charbon. Mais le Père Leblanc n'y a pas songé. Ne connaissant pas par ailleurs cette expression, il inscrit dans son cahier:

Charbon—*"Amicuro"*

puis il tourne la page, cherche au mot "Apporter" et gravement compose sa première phrase. Pensant bien dire: "Apporte du charbon", il commande *"Apporte du je ne sais pas quoi"*. Un autre jour, le Père rentre un baril plein de clous.

(A suivre)

"Lanternes pour Jean Baptiste"

L'article que nous publions aujourd'hui en 2ème page, sous ce titre, est le premier d'une série très importante écrite spécialement pour les lecteurs du PATIOTE par un publiciste éminent. Le problème de l'éducation y est traité sous une forme populaire par un penseur qui a approfondi cette question depuis de longues années. A la lumière des "lanternes" le lecteur fera d'intéressantes découvertes. Qu'on ne manque pas de lire chaque semaine "les Lanternes pour Jean-Baptiste". L'ensemble de ces articles constituera l'une des études les plus remarquables qui aient encore été publiées au Canada sur la conspiration sectaire organisée contre l'école catholique.

Chronique Locale

—Monseigneur l'évêque, après avoir assisté au Congrès des missions à Boston, s'est rendu à Philadelphie et ira passer quelque temps dans le sud des Etats Unis. Sa Grandeur a été l'un des orateurs du Congrès.

—La livraison postale à domicile est inaugurée depuis samedi matin. Le nouveau service fonctionne avec une ponctualité parfaite. La distribution se fait trois fois par jour dans le centre de la ville et deux fois dans les quartiers des résidence. Dix facteurs se partagent le service et sont chargés chacun d'un quartier spécial. La nouvelle amélioration est vivement appréciée de toute la population. Chaque résidence devrait porter son numéro.

—Le Rév. Père Croisier, O.M.I. qui a remplacé le curé de la cathédrale durant quelques semaines est parti lundi pour St-Hippolyte où il prêchera une mission au Lac Jack Fish et ensuite, au Pas, siège du vicariat apostolique de Sa Grandeur Mgr O. Charlebois.

—Les travaux de construction sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson vont se continuer tout l'hiver.

—Les moulins de la Prince Albert Lumber fermeront pour l'hiver dans une semaine ou deux et environ 1200 hommes partiront pour les chantiers. Il en part déjà une cinquantaine pour chaque train qui se dirige sur Big River.

—La construction des usines de la Royal Farm Machinery commencera aussitôt que la ville aura consenti par vote populaire le 14 novembre à l'octroi des dix acres de terrain. La première bâtisse aura 120 pieds par 40, et au printemps la Cie en construira une autre de mêmes dimensions.

—Il y aura lundi soir à la sacristie de la cathédrale une importante assemblée des Artisans Canadiens Français au cours de laquelle se fera l'élection de quelques officiers.

—La ligne de Prince Albert-Battleford est maintenant presque terminée. Il ne reste plus que quatre milles de rails à poser et ce sera l'affaire de quelques jours. Cet embranchement du C.N.R. qui dessert la fertile région de Marcelin, Blaine Lake, Denholn, etc., met Prince Albert en communication directe avec Battleford-Nord, sur la ligne centrale Winnipeg-Edmonton et diminue considérablement la distance entre Prince-Albert et Edmonton en supprimant le détour sud est qu'il fallait faire à Warman.

—Il est maintenant décidé que la construction du pont du Grand Tronc à St-Louis va se faire cette hiver. Les soumissions sont lancées et très probablement les travaux commenceront en novembre. La ligne serait prête à l'été. Cette nouvelle voie fera grand bien à la ville et à tout le district environnant.

—La Chambre de Commrce du Pas signale que le chemin de fer de la Baie d'Hudson sera terminé en 1915, et que l'embranchement de Hudson Bay Junction deviendra insuffisant pour le trafic. La Chambre de Commerce de cette ville exercera son influence pour faire construire une ligne directe entre Prince-Albert et Le Pas.

—Lundi soir un groupe d'amis se réunissait chez M. Jos. Jarrest pour présenter un joli cadeau de de noces à M. et Mme J.P. Daoust. M. et Mme Jarrest firent les honneurs de la réception avec une bonne grâce et une cordialité toute canadienne.Il y eut charmante soirée, agrémentée de chant et de musique. On offrit aux nouveaux épousés un magnifique service d'argenterie. Aux quelques paroles de présentation adressées par le Rév. Père Auclair, M. Daoust répondit par une heureuse et délicate improvisation où il exprima à ses nombreux amis sa vive gratitude. A 11.30 un excellent goûter fut servi.

Le Centenaire de Louis Veuillot

Durant près de cinquante ans Veuillot fut sur la brèche sans dévier un instant de la voie droite. Il a passé à travers la cohue des partis politiques, des brigues de la cabale, des intérêts de l'ambition et des changements de pouvoirs sans se laisser influencer jamais. Il a subi des combats acharnés, des attaques perfides, des calomnies basses, des persécutions violentes et odieuses sans être jamais désarmer devant ses ennemis qui parfois se liguèrent pour le mieux terrasser. Mais le lion ne se terrasse pas facilement; Veuillot resta debout avec la grâce de Dieu et l'appui du Vicaire de Jésus-Christ, Pie IX, qui eut toujours pour son soldat une estime et une affection très grandes. Si la grâce et le secours de Dieu ne lui firent pas défaut c'est qu'il sut les demander. Ce champion incomparable de la religion savait puiser aux sources de cette religion : il priait, il allait à la messe tous les jours et communiait fréquemment C'est là qu'il trouva les forces dont il avait besoin pour soutenir le combat rude et incessant qui dura jusqu'à la fin de sa course terrestre.

On a fait quelques reproches à Louis Veuillot ; on l'a surtout accusé d'être trop sévère, trop rude, trop impitoyable envers ses adversaires. Il a répondu lui-même à ces accusations: Au milieu de la mêlée un soldat peut-il toujours mesurer ses coups de façon à n'infliger aucune égratignure aux ennemis? Qu'on y regarde de près et l'on verra que ces plaintes sont celles d'écoliers peu studieux ou indociles et mécontents du maître qui les rappelle au devoir ou leur tire les oreilles.

Et maintenant, Louis Veuillot a-t-il su faire quelques sacrifices pour la cause catholique, où n'a-t-il été brave que dans son cabinet de travail ?

Nous affirmons qu'aucun de ses contemporains de la même profession n'a plus sacrifié que lui non en fait de principes, mais en fait d'intérêts personnels. Ne s'est-il pas exposé corps et bien pour la défense de l'Eglise ? On peut dire sans crainte qu'il ne fut ni peureux ni bravache, et ceux qui pensent le contraire ne connaissent pas bien ce chevalier de la plume, oui, ce chevalier sans peur et sans reproches, sans reproches fondés et sérieux.

Avait-il peur lorsque, sachant qu'on saisirait son journal, son gagne-pain en même temps que son arme défensive, il publiait l'Encyclique qui le ferait condamner ? Avait-il peur quand, secrétaire du Gouverneur Bugeaud en Algérie, il montait pour la première fois un cheval et accompagnait les gens de guerre à la chasse aux Arabes ?

Avait-il peur quand il défendait l'évêque absent attaqué par Bugeaud et à la table même du général ? Avait-il peur lors des émeutes de Paris, quand il ceignait l'épée et portait le fusil pour combattre du côté de l'ordre et du pouvoir établi ? Et toutes les menaces de l'empereur et de bien d'autres l'ont-elles intimidé? Non; Veuillot fut un héros de la volonté, un héros de la conviction et de la conscience. Il fut en même temps un génie littéraire, le plus grand polémiste de son siècle, le maître du journalisme.

P. ROMAIN

(*Les Fleurs de la Charité*)

Zoellner & Sons Ltd.

Leur magasin est maintenant ouvert au public et l'on est favorablement impressionné par la variété des marchandises de l'étalage. On y remarque les meubles les plus luxueux qui soient fabriqués dans ce pays aussi bien que les marchandises de prix moyen et inférieur.

Leur methode d'affaire est fort simple : ils vendent au comptant et sont par conséquent en mesure de ne faire aucune perte. En conséquence ils peuvent réduire leurs prix et faire des affaires sur un grand pied.

Tous les clients sont reçus avec une parfaite courtoisie et la devise de la maison est : "petits profits et promptes recettes".

Zoellner & Sons Ltd étalent maintenant un assortiment de lits pliants qui n'ont pas d'égaux pour la simplicité du mode d'opération. La main d'œuvre est parfaite et les prix au-dessous de la moyenne.

On peut voir aussi et apprécier un assortiment d'articles de salon, de fauteuils et de chaises berceuses, etc.

Le Marché

PRIX DES GRAINS

à Saskatoon

BLÉ—

No. 1, du Nord	60
No. 2, du Nord	58
No. 3, du Nord	56
No. 4, du Nord	

Au wagon—

No. 1, du Nord	63
No. 2, du Nord	61
No. 3, du Nord	59
No. 4, du Nord	53½

Probabilité (Winnipeg)

BLÉ—	HAUSSE	BAISSE
Oct.	79⅛	78½
Nov.	79⅛	78⅝
Dec.	78⅝	78
Mai	84¼	83⅝
AVOINE—		
Oct.	32	32⅛
Nov.	32¼	32½
Dec.	32⅜	32½
Mai	56	36⅜
LIN—		
Oct.	1.14¾	1.16⅜
Nov.	1.15	1.16½
Dec.	1.14¾	1.15

à Winnipeg

BLÉ—	
No. 1, du Nord	78
No. 2, du Nord	76
No. 3, du Nord	74
No. 4, du Nord	68½
BLÉ D'HIVER—	
No. 1,	79½
No. 2,	77½
No. 3,	75
AVOINE—	
No. 2, C. W.	32
No. 3, C. W.	30¾
Rejeté	32¼
LIN—	
No. 1, N. W. C.	1.15

Probabilité (Minnéapolis)

	HAUSSE	BAISSE
Dec.	81⅛	80⅝
Mai	86⅜	85⅞

Probabilite (Chicago)

	HAUSSE	BAISSE
Dec.	83⅛	82½
Mai	88⅛	87⅝